

# PRESENTATION des COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Ville de  
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS



Les Issambres - Le Village - La Bouverie  
**ROQUEBRUNE**  
SUR ARGENS

**4 avril 2024**



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### UN CONTEXTE ECONOMIQUE ET CONJONCTUREL TOUJOURS DEGRADE

### LE BUDGET PRINCIPAL

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- ✓ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
- ✓ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
- ✓ LES NIVEAUX D'EPARGNE

### LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- ✓ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
- ✓ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### LES BUDGETS ANNEXES SOUMIS AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

- ✓ LE CENTRE NAUTIQUE
- ✓ L'OFFICE DU TOURISME
- ✓ LES CAVEAUX

### LES BUDGETS ANNEXES NON SOUMIS AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

- ✓ LE SPIC DE STATIONNEMENT
- ✓ LE CCAS
- ✓ LA RESIDENCE AUTONOMIE DU JAS DE CALLIAN



# INTRODUCTION

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et **retrace l'exécution budgétaire** de l'année. Il constitue la phase importante d'analyse des comptes de la collectivité.

Il se compose d'opérations dites « **réelles** » entraînant des encaissements et des décaissements de fonds, et des opérations dites « **d'ordre** » qui ne génèrent aucun mouvement de fonds.

# LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET CONJONCTUREL

L'année 2023 accuse une inflation encore élevée, de l'ordre de **5,2 %** et est marquée par la forte hausse des taux directeurs de la BCE.

Les effets du choc énergie se sont poursuivis.

La baisse du prix du pétrole est en partie contrebalancée par la **fin de la remise carburant**.

Ces événements ne sont pas sans conséquences sur les finances de la collectivité pour l'exercice 2023 et impactent tous les budgets.



# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BUDGET 2023	REALISE 2023	%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00 €	28 090,80 €	281%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 096 600,00 €	1 666 128,34 €	152%
73	REMBOURSEMENTS. SUBVENTIONS. PARTICIPATIONS	28 700 500,00 €	30 502 875,16 €	106%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 092 000,00 €	1 350 253,98 €	124%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	771 000,00 €	844 376,78 €	110%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>31 670 100,00 €</b>	<b>34 391 725,06 €</b>	<b>109%</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	282 000,00 €	604 361,27 €	214%
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30 000,00 €	66 128,12 €	220%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>31 982 100,00 €</b>	<b>35 062 214,45 €</b>	<b>110%</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	250 000,00 €	31 797,90 €	13%
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>		<i>250 000,00 €</i>	<i>31 797,90 €</i>	<i>13%</i>
<b>TOTAL DE L'EXERCICE</b>		<b>32 232 100,00 €</b>	<b>35 094 012,35 €</b>	<b>109%</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022</b>		<b>10 657 115,79 €</b>		<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>42 889 215,79 €</b>	<b>45 751 128,14 €</b>	<b>107%</b>



# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement 2023 s'élèvent à 35 062 214,45 € et sont en **progression de 4,31 %** par rapport à 2022 (33 612 565,82 €).

Le montant total des recettes de fonctionnement 2023 s'établit à la somme de 45 751 128,14 € et est en **augmentation de 9,80 %** par rapport à l'exercice 2022.

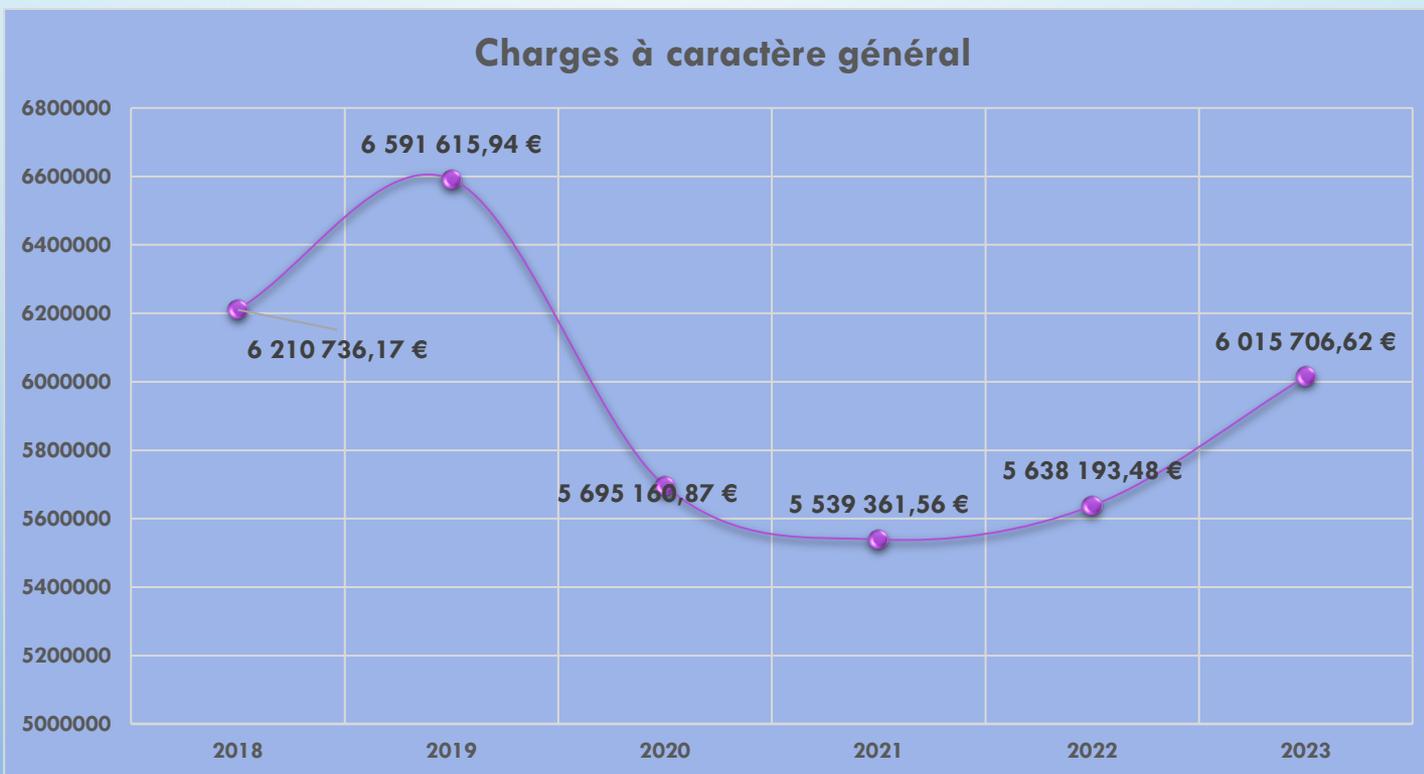


# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BUDGET 2023	REALISE 2023	%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 632 679,82 €	6 015 706,62 €	79%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 476 443,00 €	17 156 511,32 €	98%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 439 500,00 €	1 102 381,89 €	77%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 288 247,10 €	2 187 398,94 €	96%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>28 836 869,92 €</b>	<b>26 461 998,77 €</b>	<b>92%</b>
66	CHARGES FINANCIERES	908 000,00 €	882 382,56 €	97%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	339 000,00 €	11 082,31 €	3%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	368 300,00 €	367 197,25 €	100%
22	DEPENSES IMPREVUES	400 000,00 €		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>30 852 169,92 €</b>	<b>27 722 660,89 €</b>	<b>90%</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 757 045,87 €		0%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 280 000,00 €	1 541 590,13 €	120%
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>12 037 045,87 €</b>	<b>1 541 590,13 €</b>	<b>13%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>42 889 215,79 €</b>	<b>29 264 251,02 €</b>	<b>68%</b>



# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT





# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement 2023 s'élèvent à 27 722 660,89 € € et sont en **progression de 7,68 %** par rapport à 2022 (25 746 275,21 €).

Le montant total des dépenses de fonctionnement 2023 s'établit à la somme de 29 264 251,02 €.

Elles **augmentent de 8,05 %** par rapport à 2022 (27 084 811,70 €), pour partie sur les dépenses réelles du fait de la conjoncture mais également sur les opérations d'ordres du fait de cessions plus importantes qu'en 2022 et de l'évolution du volume des amortissements.



# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La **hausse des recettes (+ 9,80 %)** étant plus importante que **celle des dépenses, l'excédent de fonctionnement** dégagé à l'issue de la gestion 2023 s'établit à **16 486 877,12 €**, contre 14 581 761,63 € au 31 décembre 2022, soit une **augmentation de 13,07 %**, et ce malgré un contexte conjoncturel défavorable.



# NIVEAUX D'ÉPARGNE

**L'épargne de gestion** est la différence entre les dépenses de gestion courante et les recettes de gestion courante.

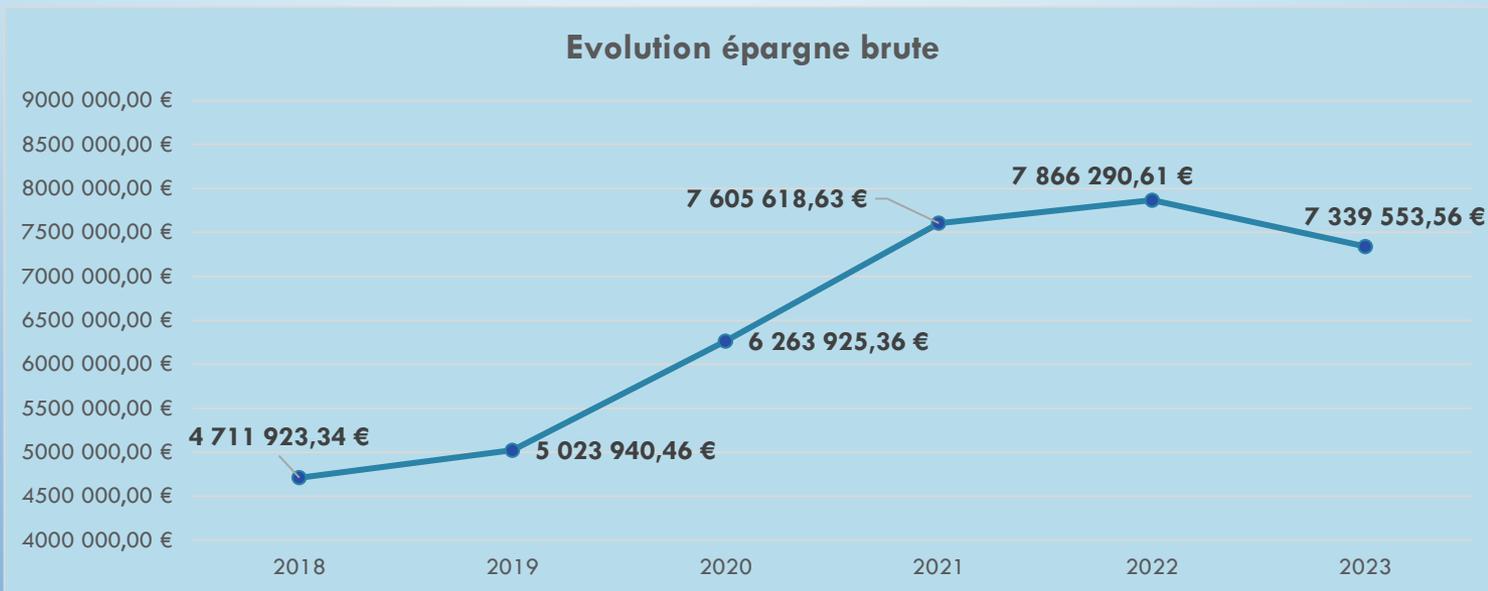
Elle se fixe à la somme de **7 929 726,29 €**.

**L'épargne brute** mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette et des dépenses exceptionnelles. Elle correspond au solde des opérations réelles de fonctionnement et doit permettre de couvrir le remboursement en capital de la dette.



# NIVEAUX D'ÉPARGNE

L'épargne brute 2023 s'élève à **7 339 553,56 €**.  
Elle couvre très largement le remboursement du capital  
de la dette qui s'élève à 4 233 193,98 €.





# NIVEAUX D'ÉPARGNE

**Le taux d'épargne** (rapport entre épargne brute et recettes réelles de fonctionnement) est de l'ordre de **20,93 %**, ce qui nous place bien au-delà du seuil critique fixé à 15 %.

**L'épargne nette** correspond à l'épargne brute, déduction faite du remboursement du capital de la dette. Elle se fixe à **3 106 359,58 €**.

Elle permet de couvrir **73,38 %** du capital de la dette. Fin 2019, ce taux de couverture ne s'établissait qu'à **32,24 % (1 224 809,36 €)**



# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'équipement : 831 001,27 €

Recettes financières : 5 580 937,85 €

Recettes d'ordre : 1 788 923,87 €

Le montant total des recettes d'investissement s'élève à **8 200 862,99 €** et est **en diminution de 7,59 %** par rapport à 2022. Cette baisse s'explique uniquement par **l'absence de recours à l'emprunt** (1,5 M€ en 2022)

**Neutralisées de cet élément, les recettes d'investissement ont augmenté de 11,2 %.**



# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement : 4 781 204,98 €

Dépenses financières : 4 329 594,30 €

Dépenses d'ordre : 279 131,64 €

Compte tenu de la couverture du déficit de l'exercice 2022 d'un montant de 2 958 652,82 €, le montant total des dépenses d'investissement s'élève à **12 348 583,74 €**, ce qui porte le solde de clôture de la section d'investissement à – 4 147 720,75 €.

Le solde cumulé de l'exercice reste positif.



# SOLDE CUMULE

	2022	2023	évolution en %
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	27 084 811,70 €	29 264 251,02 €	8,05%
Recettes	33 655 628,63 €	35 094 012,35 €	9,80%
Résultat antérieur reporté	8 010 944,70 €	10 657 115,79 €	
<b>Résultat au 31/12</b>	<b>14 581 761,63 €</b>	16 486 877,12 €	13,07%
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	7 589 552,76 €	9 389 930,92 €	4,36%
Recettes	8 874 498,26 €	8 200 862,99 €	-7,59%
Résultat antérieur reporté	-4 243 598,32 €	-2 958 652,82 €	
<b>Résultat au 31/12</b>	<b>-2 958 652,82 €</b>	-4 147 720,75 €	40,19%
<b>Cumul des 2 sections</b>	<b>11 623 108,81 €</b>	<b>12 339 156,37 €</b>	<b>6,16%</b>

Il a **progressé de 6,16 %** par rapport à l'exercice 2022. Il s'établit à **12 339 156,37 €**.



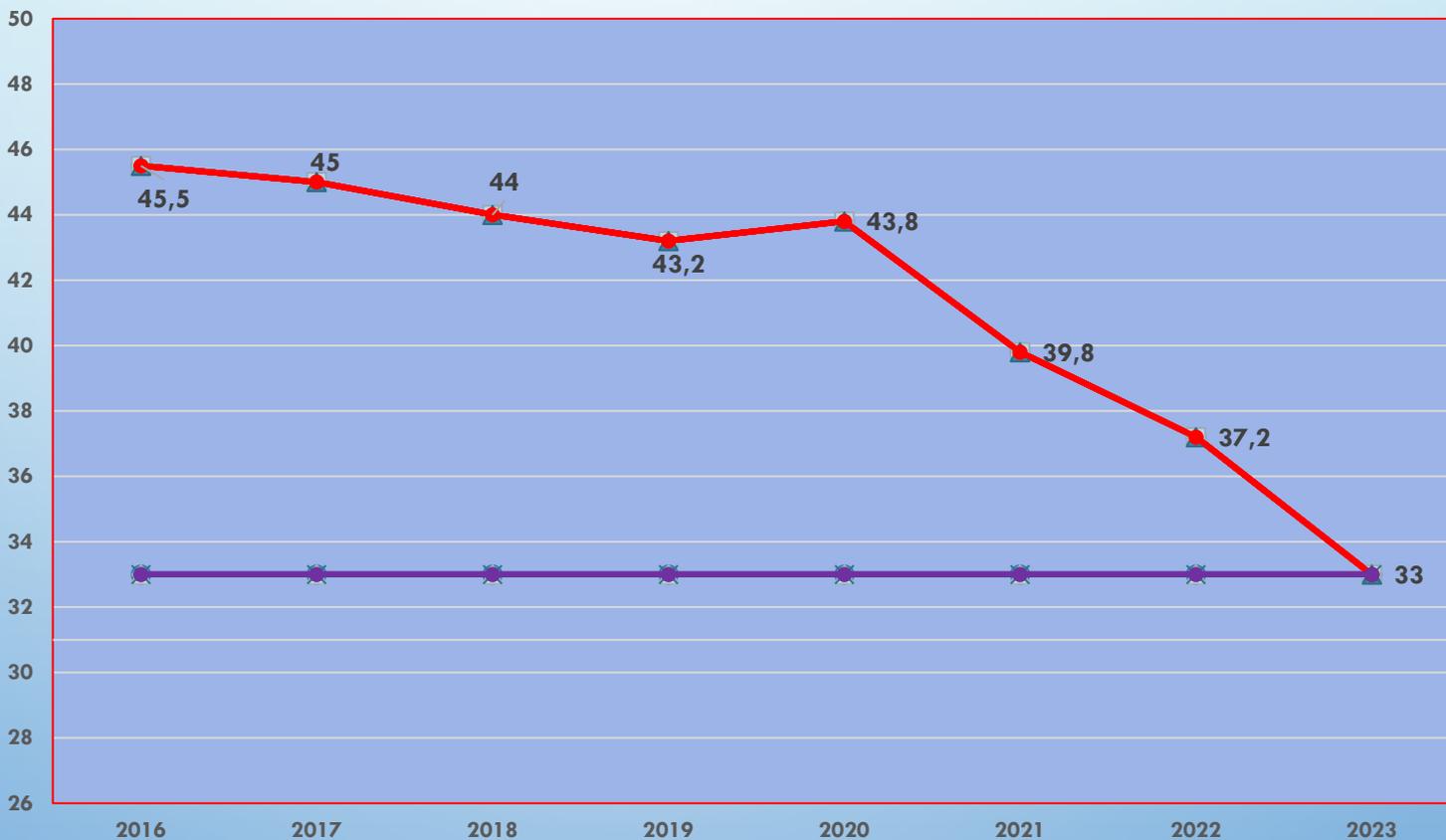
# ABSENCE DE RECOURS A L'EMPRUNT

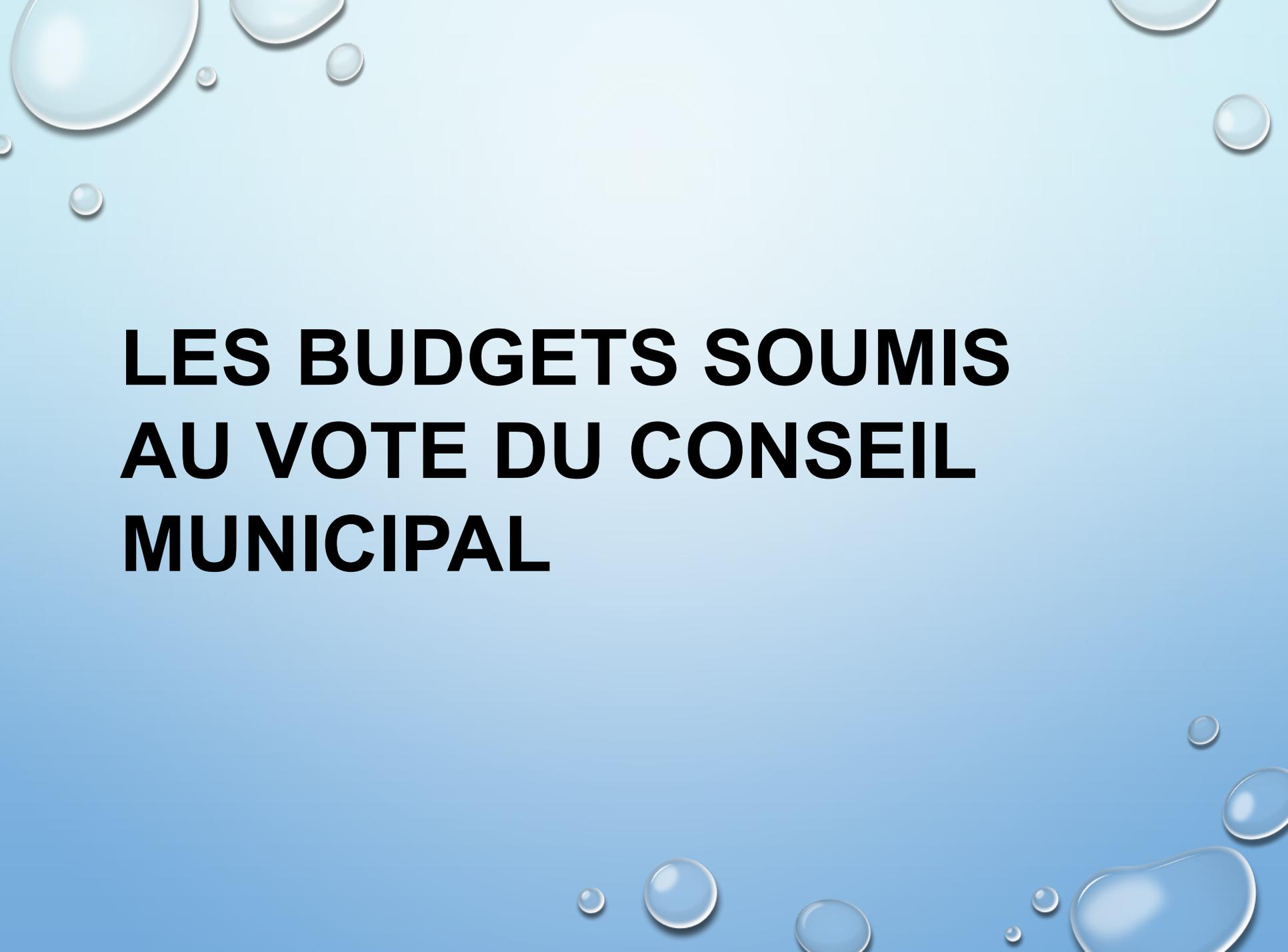
L'absence de recours à l'emprunt conduit la collectivité à poursuivre la réduction de son **encours de dettes qui se fixe, au 31 décembre 2023, à 33 M€** et porte la **capacité de désendettement à 4,5 ans.**

L'objectif attendu en fin de mandat, voulu par la municipalité, est d'ores et déjà atteint.



# ENCOURS DE LA DETTE



The background is a light blue gradient with several realistic water droplets of various sizes scattered across the surface. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance.

# **LES BUDGETS SOUMIS AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**



# SPIC CENTRE NAUTIQUE

Les **dépenses d'exploitation** s'élèvent pour l'année 2023 à la somme globale de **181 452,73 €**. Elles n'augmentent que de 2,64 % par rapport à 2022, uniquement dû à un recours aux emplois saisonniers plus importants que l'année précédente, compte tenu d'un élargissement de la période d'ouverture (dès le mois de mars).

Compte tenu de la reprise de l'excédent de clôture 2022 de 40 273,11 €, le total des **recettes d'exploitation** représente **204 618 €**.

**L'excédent d'exploitation** constaté au 31 décembre 2023 est de 23 165,27 €, en diminution par rapport à 2022 (**- 42,48 %**).

Cette diminution est liée à une baisse des recettes d'activités liée à un net recul des locations de matériels et des cours particuliers.

La **section d'investissement** est **excédentaire** de 15 709,84 €.

Le **résultat cumulé** du Centre Nautique présente un **excédent de 38 875,11 €**.



# EPIC OFFICE DU TOURISME

En 2022, le montant des **charges d'exploitation** s'élève à **1 337 781,90 €** et diminue de 2,09 % par rapport à 2021, ce qui reflète une certaine stabilité dans les activités.

Compte tenu de la reprise de l'excédent 2021 de 138 534,34 €, les **recettes d'exploitation** représentent la somme de **1 552 006,16 €**.

La section d'exploitation dégage un **résultat excédentaire de 214 224,26 €**.

La **section d'investissement** laisse apparaître un **excédent de 1 655,30 €**.

Le résultat cumulé de l'Office du Tourisme présente un **excédent de clôture de 215 879,56 €** (+ 53,56 % par rapport à 2021) **sans contribution de la ville pour la quatrième année consécutive**.

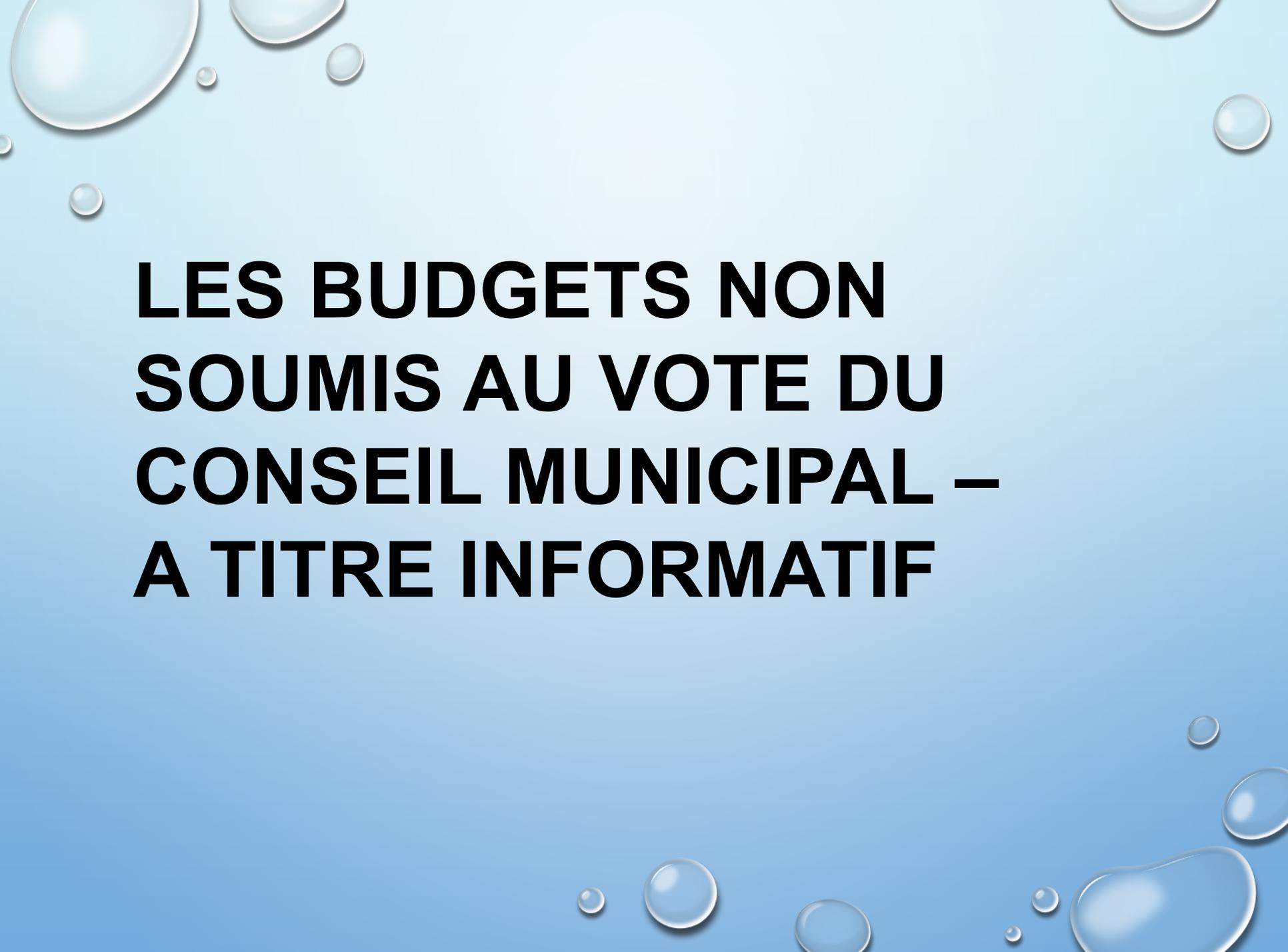


# LES CAVEAUX

Les dépenses **d'exploitation**, y compris reprise du déficit antérieur de 44 208,02 €, s'élèvent à 55 004,31€, contre 8 066,55 € de recettes, soit un **déficit de - 46 937,76 €.**

Les dépenses **d'investissement**, y compris reprise du déficit antérieur de 10 169,29 €, s'élèvent à 15 235,84 €, contre 10 796,29 € de recettes, soit un **déficit de - 4 439,55 €.**

Le résultat cumulé des Caveaux est **déficitaire de – 51 377,31 €.** Il diminue de 5,52 % par rapport à 2022 du fait de la vente d'un caveau.



**LES BUDGETS NON  
SOUMIS AU VOTE DU  
CONSEIL MUNICIPAL –  
A TITRE INFORMATIF**



# SPIC STATIONNEMENT

Les **dépenses d'exploitation** s'établissent pour 2023 à la somme de **17 254,42 €**.

Les **recettes d'exploitation**, incluant la reprise de l'excédent antérieur de 33 018,40 €, s'élèvent à **57 569,62 €**, ce qui contribue à dégager un **excédent de clôture de 40 315,20 €**.

Les dépenses d'investissement représentent une somme de 5 508,03 €.

La section d'investissement laisse apparaître un **excédent de 88 180,35 €**.

Le résultat cumulé du Stationnement présente **un excédent de 128 495,55 € (+ 5,23 % par rapport à 2022)**



# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient dans les domaines de l'aide sociale et des actions et activités sociales, en faveur des **personnes en difficultés ou âgées**.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, il s'est vu attribuer de nouvelles compétences en matière de **Petite Enfance** et de **handicap**.



# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les **dépenses de fonctionnement** de cette structure s'établissent à **2 431 172,55 €**.

Après intégration de l'excédent antérieur de 2022 d'un montant de 118 986,90 €, les **recettes de fonctionnement** s'établissent à **2 777 853,35 €**, ce qui permet de dégager un **excédent de clôture de 346 680,80 €**.

La section d'investissement affiche un **déficit de 26 305,01 €**.

Le résultat cumulé de clôture du CCAS est **excédentaire de 320 375,79 €**, grâce à une contribution de la Commune de 1 263 897,10 €.



# RESIDENCE AUTONOMIE DU JAS DE CALLIAN

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **824 909,32 €**.

Compte tenu de l'excédent antérieur d'un montant de 3 171,56 €, les **recettes de fonctionnement** se fixent à la somme de **785 964,15 €**.

La section de fonctionnement dégage un **déficit de 38 945,17 €**, et ce malgré une aide financière du CCAS de 38 779 €.

Il s'agit du premier exercice où cette structure est déficitaire, malgré une revalorisation des prix de journée de 2,7 %, supérieure au taux directeur habituel, et un taux d'occupation de 91,97 %.

Cette revalorisation reste bien inférieure aux effets de la conjoncture et place l'établissement dans une situation financière fortement dégradée.



# RESIDENCE AUTONOMIE DU JAS DE CALLIAN

Les **dépenses d'investissement** s'établissent à **20 794,37 €**.

Compte tenu de la reprise de l'excédent antérieur (61 184,82 €), les **recettes d'investissement** s'élèvent à **96 864,69 €**.

La section d'investissement affiche un **excédent de 76 070,32 €**.

Le résultat cumulé de la Résidence Autonomie du JAS DE CALLIAN est **excédentaire de 37 125,15 € (- 42,31 %** par rapport à 2022).

Cette forte diminution du résultat cumulé est liée au déficit de fonctionnement constaté à l'issue de la gestion 2023.